



<https://mouvementpourlalsace.com/>



<https://www.ica.alsace/>



<https://perspectivesalsaciennes.com/>

Communiqué de presse

04.06.2025

Sondage IFOP : Oui à une Région Alsace et à 100 millions d'euros d'économies

Depuis 2016, l'Alsace n'est plus une Région ; la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) n'a pas dissipé le « malaise » et une large majorité de la population soutient la sortie de la Région Grand Est.

Les enquêtes d'opinion menées au cours des dernières années et les différentes études, y compris de la Cour des comptes, ont montré la nécessité d'une profonde restructuration du mille-feuille territorial. Alors que le gouvernement cherche des économies tous azimuts, la refonte de l'organisation territoriale qu'Emmanuel Macron avait qualifiée de *confuse et coûteuse*¹, est plus indispensable que jamais.

Les Alsaciens veulent mettre fin à cette "absurdité".

François Bayrou a qualifié d'*absurdité* la fusion des régions, ciblant notamment le Grand Est. A juste titre, tant la fusion s'est soldée par un fiasco, générant des surcoûts au lieu des économies promises.

Sortir l'Alsace du Grand Est revient à supprimer une strate en créant une Collectivité d'Alsace unifiant les compétences régionales et départementales. Ce statut unique en lieu et place de la CeA et de la Région Grand Est peut s'opérer par une simple loi ordinaire (article 72 de la Constitution).

Or, le sondage IFOP est sans appel. 72% des Alsaciens souhaitent cette unification, le plus tôt possible, et déclarent que passer par un référendum - si nécessaire - n'est pas un obstacle à cet égard. Ce soutien massif réunit à parts sensiblement égales tous les segments de la population : femmes et hommes, jeunes et vieux, ruraux et urbains, ouvriers et cadres.

100 millions d'euros d'économies en dépenses de fonctionnement.

En éliminant de nombreux doublons, la suppression d'un échelon constituerait un « choc de simplification ». A la clé, les économies réalisées seraient de l'ordre de 100 millions d'euros par an (annexe). Portant uniquement sur les charges administratives générales, elles n'altéreraient en rien les services rendus à la population.

Outre les économies budgétaires, la nouvelle Collectivité pourrait répondre aux enjeux spécifiques de l'Alsace, notamment dans les relations transfrontalières cruciales pour son développement économique et environnemental.

Un enjeu national

L'Alsace peut être la clé pour faire sauter les verrous paralysant toute réforme ambitieuse. Si l'expérimentation alsacienne est fructueuse, elle amorcerait et préfigurerait une réforme de décentralisation qui concernerait l'ensemble des véritables et authentiques régions de France **en ouvrant une voie sur le redressement national.**

¹ Interview Le Point du 28/08/2023.

Annexe : calcul d'économies d'une collectivité unique d'Alsace

Postes d'économies	Montant en millions €
Economies sur l'assemblée délibérante (61 élus en moins)	3,7
Frais de fonctionnement des groupes politiques	3,4
Déplacement et gestion du parc automobile	0,7
Suppression du CESER (conservation du CODEV Alsace)	1,3
Charges de personnel dans l'administration générale	18,6
Suppression du double scrutin	1,2
Economies sur dépenses de communication	7,7
Synergies tourisme (doublon agences départementale et régionale)	4,1
Synergies de gestion des compétences (baisse du coût de l'enchevêtrement et des financements croisés)	52,5
Gain de temps des entreprises et des associations (fin des demandes de subvention en doublon)	5,3
Total	98,5

Notes sur les calculs :

- Sources : comptes administratifs de la RGE et de la CeA 2023, rapport d'activité de la RGE 2022, direction des services administratifs de la CeA, ministère de l'Intérieur, rapport Ravignon 2024 sur les coûts des normes et de l'enchevêtrement des compétences.
- Sources d'économies non comptabilisées par manque de données : suppression d'un siège (deux à Strasbourg), doublons dans la cogestion des opérateurs publics, doublons avec les compétences de l'Etat (si transferts de compétences), économies sur la gestion de la dette, etc.
- Source de surcoût non comptabilisé : alignement des régimes indemnitaires. Non significatif, car grilles salariales très proches entre RGE et CeA.
- Les calculs n'incluent pas les bénéfices non monétaires attendus (meilleure efficacité des politiques publiques adaptées à la situation frontalière avec l'Allemagne et la Suisse).
- Travail coordonné par Jean-Philippe Atzenhoffer, docteur en sciences économiques de l'Université de Strasbourg.

Contact : perspectives.alsaciennes@gmail.com